L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 22 JUILLET 1887.

PETITES ANNONCES.

PERDU ou volé—De l'habitation de H. V. Hayhi, paroisse St Bernard, trois milles plus bas que les Abattoirs, une mule baie, yeux chétains, hanches élevées, deux blessures sur le dos causées par la selle ; aussi, un petit cheval, couleur souris foncée, une mule mexicaine—une raie noire sur le dos s'étendant à la queue—ces mules viennent d'avoir leurs oreilles taillées. 19 juil—3fen 10 jours.

A LOUER.

A LOUER — Maison double neuve, cinq chambres de fille chaque côté, dix piastres le côté, rue Prieur entre Columbus et Lafayette. 20juil—7

A louer — Une vacherie pour quarante vaches rue St. Ferdinand. Prix très modéré. S'adresser rue Decatur, 261. 17juil—7f

A VENDRE.

A vendre—Fonds d'un magasin de modes bien achalandé pour cause de départ. Bonne clientèle. Pour les conditions s'adresser à Mme A. FABARON, 69 rue Royale. 17juil—7f

A VENDRE—A très bas prix, la belle résidence formant l'encoignure Levée et Avenue Jourdan. Vaste emplacement, magnifiques ombrages. S'adresser sur les lieux. 17 juil—1 sem

A vendre à Bilozi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal. 17juil—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Paul Hypolite Dejole.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 674—Division E—Attendu que Mme Ellen Dejole a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Paul Hypolite Dejole, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 juil—21 26 30

Succession de Samuel Friedlander et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 263—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Julius Friedlander, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
20 juil—20,23,29

Succession de John Feehan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20 912—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN
13 juil—13 19 22 Greffier.

Succession de Justin Lamazon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 301 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Justin Lamazon, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN.
19 juil—19 23 28 Greffier.

Succession de Frank Lacamera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 691—Division A—Attendu que Gabriel Villere administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Frank Lacamera, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN.
17 juil—17 22 26 Greffier.

Succession de James Whalen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21 699—Division E—Attendu que Mme Margaret Whalen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Whalen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 juil—13 19 22

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire de Cloney et al. créanciers—No 21,734—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire et le tableau y annexé soient enlinsés et que la demande des pétitionnaires soit accordée ; en conformement, qu'une réunion des créanciers de F. E. Airey & Cie, Thomas L. Airey et Alexandre T. Jardin, pétitionnaires, soit convoquée par devant John G. Eustis, notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 août 1887, dans le but de délibérer sur la proposition des pétitionnaires pour un répit de un, deux et trois ans pour payer leurs dettes, sans intérêt, qu'avis légal soit, par le présent, donné aux créanciers dits pétitionnaires respectivement, qu'avis légal et annonce soient faits par le présent, et pendant l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et les propriétés de ladite pétitionnaires soient suspendues, et que les pétitionnaires soient autorisés à adresser à cette cour pour information et pour tous les ordres légaux nécessaires durant le cours des présentes procédures sur leur demande d'un répit.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
22 juil—3f au 22 août

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Albert Cammack et ses créanciers—No 21,497. Division C.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée le 18 juillet 1887 au 22 août 1887 et que tous les créanciers ainsi que l'avocat des créanciers aient à être avertis conformément à la loi de la date de la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1887.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
19 juil—3f au 22août

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Olivet A. Pierce vs ses créanciers—No 21,531—Ordre de Cour—Que la cession de propriété de Olivet A. Pierce, soit accepté par ses créanciers par la cour, qu'une assemblée de ses créanciers soit tenue par devant W. O. Hart, notaire, le 22 juillet 1887, que H. H. Bryant, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit insolvable, que le Shériff civil soit nommé syndic provisoire et ordonné de prendre charge de l'actif déposé, qu'un inventaire du dit actif soit pris par W. O. Hart, notaire, que W. H. Kaiser et O. A. Pierce soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à inventorier, et que dans les intervalles, jusqu'à nouvel ordre de la cour, toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.
(Signé) E. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
18 juin—3f au 22 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire de Cloney et al. créanciers—No 21,734—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Dennis Cloney insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Charles G. Andry, notaire en ville le VENDREDI, 29e jour de juillet 1887, à 11 heures a. m. dans le but de délibérer et de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés et effets appartenant au dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
16 juil—3f au 24 juil

Excursions à Little Woods,

Par le New Orleans and Northeastern Railroad.

Voyage aller et retour, tous les jours, 25 cts. Little Woods est une localité très agréable, un véritable faubourg de la Nlle-Orléans, situé à 12 milles de cette dernière ville et reposant sur un fond de sable dur.

Il y a pour les baigneurs des cabines à bains portatifs qui se transportent jusqu'au rivage. Eau bonne absolument. Edifices confortables, plateforme pour danse, bateaux à voiles et canotiers pour promenades sur l'eau.

Tous les trains réguliers ainsi que les trains d'excursion, s'arrêtent, aller et retour, à Little Woods.

Excellents dîners avec vin, 75 cts ; lunch froid avec vin, 40 cts.

On prendra des arrangements pour pique-niques, et excursions de sociétés, avec prix déterminés pour les repas, les bateaux, bains, etc. Pour de plus amples détails, s'adresser à

BARBOT & ALLEN,
77 rue Carondelet, bureau du fond.
25 juin—1 mois, le samedi.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 32 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui a été terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$ 98,705 12	
" " de rivières	3,399 55	
" " maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire :		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réassurances	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, Corps de pompiers, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
	$49,008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$4,918 23	
Prêts sur mantisement et hypothèque	162,749 29	
Billets à ordre	5,336 56	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	69,304 94	
Primes en voie de collection	39,465 89	
Meubles de bureau divers	4,448 53	
		$301,223 44

PASSIF.

Capital		$150,000 00
Réserve pour pertes non réglées		3,431 56
Intérêt et dividendes		24,943 53
Réserve pour primes non acquises		122,848 35
Fonds de réserve et surtaxe		
		$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.

L. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER, LEON BERTOLI,
H. H. BERHOEST, PHIL. BECK,
PETER BLAISE, F. ELLIS,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON, L. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME, A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

Dix-septième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

Primes reçues		
Sur risques de feu	$229,184 35	
Sur risques de marine	10,142 18	
Sur risques de rivière	5,696 66	
		$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenus		$400,780 09
A déduire, pertes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine		
Sur risques de rivière	16,624 80	
	$186,594 96	
Retour de primes et cancellations	10,089 64	
Commissions et réassurances	41,135 19	
Réassurances	25,795 35	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des sinistres, compte de sauvetage, loyers, police, etc.	33,061 66	
		$298,882 52
Solde actif		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,235 00	
Pertes payées et non ajustées	30,443 91	
Balance	$100,678 91	
		$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons du Etats Unis à 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,810 00
$56,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Fonds à recevoir	2,885 00
Billets à recevoir pour primes	3,404 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureau	2,500 00
Total	$361,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX JR. Secrétaire pro tempore.

Assermenté et signé devant moi, notaire public soussigné, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT . $400,000

A servi pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000 ... $150,000
1 " de	50,000 ... 50,000
1 Lot de	20,000 ... 20,000
2 Lots de	10,000 ... 20,000
4 Lots de	5,000 ... 20,000
10 Lots de	1,000 ... 20,000
50 Lots de	500 ... 25,000
100 Lots de	300 ... 30,000
200 Lots de	200 ... 40,000
500 Lots de	100 ... 50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 " "	200	20,000
100 " "	100	10,000
1000 " "	50	50,000
9,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. A. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Semi-Annuels** auront lieu **tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Q. Early

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 AOUT 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement,
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000 ... $150,000
1 " de	50,000 ... 50,000
1 Lot de	20,000 ... 20,000
2 Lots de	10,000 ... 20,000
4 Lots de	5,000 ... 20,000
10 Lots de	1,000 ... 20,000
50 Lots de	500 ... 25,000
100 Lots de	300 ... 30,000
200 Lots de	200 ... 40,000
500 Lots de	100 ... 50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 " "	200	20,000
100 " "	100	10,000
1000 " "	50	50,000
9,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, sur taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS T. DUGAZON, EDWD J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. PATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. HINCKS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE DE SYNDIC PROVISOIRE

Chocolat, cacao, Worcester Sauce, Phosphate sherbet, savon, etc.

—Aussi—

Coffre fort et meubles de bureau.

Daniel Browne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 21,650.—En vertu d'un ordre de vente de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu MARDI, le 2 août, à 10 heures A. M., aux magasins Nos 123 et 125 rue Poydras.

Un lot de chocolat, cacao, savon, etc., sans le coffre-fort et les meubles de bureau.

Et le même jour, à une heure de l'après-midi, au "Warehouse Montgomery", rue Fulton, entre Julia et St Joseph.

Un lot de chocolat importé.

Conditions—Comptant.

STEPHEN J. DERBÈS, Encanteur.
22 juil—22,29,31—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Syndic et le Shérif.

Succession d'Alice Moran, femme de F. Lopez.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 18,784—Division E.

En vertu d'un ordre de vente, en date du 13 juin 1887, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, décrétant la vente d'une moitié indivise d'intérêts dans la propriété ci-après décrite et appartenant à la succession ci-dessus.

Je vendrai à la Pension, à la Bourse d'Enean Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 23 août 1887, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Gironde) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais, trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin Lopez, Salcedo et Commune, désignés comme les numéros un, deux et trois, et mesurant chacun trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles ; le dit numéro un forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et liés de droit de l'immeuble vendu, avec intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
22 juil—22,29—août 5, 12,19 23.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Q. Early

COMMISSAIRES.

Dix-septième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

Primes reçues		
Sur risques de feu	$229,184 35	
Sur risques de marine	10,142 18	
Sur risques de rivière	5,696 66	
		$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenus		$400,780 09
A déduire, pertes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine		
Sur risques de rivière	16,624 80	
	$186,594 96	
Retour de primes et cancellations	10,089 64	
Commissions et réassurances	41,135 19	
Réassurances	25,795 35	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des sinistres, compte de sauvetage, loyers, police, etc.	33,061 66	
		$298,882 52
Solde actif		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,235 00	
Pertes payées et non ajustées	30,443 91	
Balance	$100,678 91	
		$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons du Etats Unis à 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,810 00
$56,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Fonds à recevoir	2,885 00
Billets à recevoir pour primes	3,404 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureau	2,500 00
Total	$361,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX JR. Secrétaire pro tempore.

Assermenté et signé devant moi, notaire public soussigné, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquin Infante Rossell vs. Mme Célestine Lanauze, veuve du Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques à la Bourse d'Enean Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Ursulines, Royale, St Philippe, Charles et Conti, mesurant, au pied français, vingt neuf pieds, plus ou moins, de face sur la dite rue Ursulines sur une profondeur cent un pieds, plus ou moins, borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartient ou qui appartient à Mme Bertrand, sur l'autre côté vers la rue St. Philippe par la propriété appartenant ou qui appartient à F. Bernudez. Etant le même propriété que la défoderesse a acquise de L. Toubin conformément à un acte passé pardevant Alexandre Emile Benvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.

Soient dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22 28—6 13,20 23,30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Bean vs. Lizzie Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,462.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Enean Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré délimité par les rues Valmont, Laurel, Lesseps et Lavergne, ayant quarante pieds de façade sur la rue Valmont et mesurant cent pieds de profondeur, le dit terrain étant connu sous le nom de lot No 1 du plan dressé par Jules E. Mouton, arpenteur, en date du 11 juillet 1887, et enregistré en ce jour au bureau des hypothèques de la Nlle-Orléans, sous le No 21,462 ; ledit lot étant borné à l'est par le lot No 2 du dit plan, à l'ouest par le lot No 3 du dit plan, au nord par la rue Valmont et au sud par la rue Lesseps.

Ledit lot étant le même qui a été acquis par la défoderesse de Patrick Bean, suivant acte passé pardevant Emile Lafargue, notaire, en date du 24 mai 1886.

Soient dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
Et syndic dans l'affaire ci-dessus.
19 juil—19 25 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Alfred Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse d'Enean Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, le août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Ferdinand, Cassaudier (maintenant Royale), Prytania et Moreau (maintenant Chartres) désignés sous les numéros un, deux et trois, et mesurant chacun trente trois pieds entre pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles ; le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et liés de droit de l'immeuble vendu, avec intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
22 juil—22,29—août 5, 12,19 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu du magasin de tissus et de variétés.

W. G. Vincent vs. Meyer Blumenthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,713—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 juillet 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, décrétant la vente d'une moitié indivise d'intérêts dans la propriété ci-après décrite, et appartenant à la succession ci-dessus.

Je vendrai à la Pension, à la Bourse d'Enean Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valmont, Laurel, Lesseps et Lavergne, ayant quarante pieds de façade sur la rue Valmont et mesurant cent pieds de profondeur, le dit terrain étant connu sous le nom de lot No 1 du plan dressé par Jules E. Mouton, arpenteur, en date du 11 juillet 1887, et enregistré en ce jour au bureau des hypothèques de la Nlle-Orléans, sous le No 21,462 ; ledit lot étant borné à l'est par le lot No 2 du dit plan, à l'ouest par le lot No 3 du dit plan, au nord par la rue Valmont et au sud par la rue Lesseps.

Ledit lot étant le même qui a été acquis par la défoderesse de Patrick Bean, suivant acte passé pardevant Emile Lafargue, notaire, en date du 24 mai 1886.

Soient dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22 28—6 13,20 23,30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Jerseys, Manteaux, Etoffes de mode, etc., etc.

W. M. Majewski vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,310.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Enean Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres :

Deux certaines balles contenant des Jerseys, manteaux, wraps en soie, manteaux en mérinos, gants, poche mouchoirs, rubans, bas pour dames et demoiselles, chemises, dentelle, boutons, etc., etc., le tout neuve dans un mauvaise état, mis en vente dans la vente ci-dessus affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
Et syndic dans l'affaire ci-dessus.
19 juil—19 25 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Paul Sorgé, administrateur et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,682—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à